Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 140 (1995)

Heft: 10

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

et divisent nos autorités politiques. L'Etat fédéral, le Canton de Zurich ont toléré durant plus de deux ans une situation de non-droit au Letten avant d'avoir le courage d'y mettre de l'ordre.

Chez nous comme en Europe occidentale, les grandes villes sont devenues des lieux d'explosion. Le Letten n'est-il qu'un incident, un épiphénomène sans lendemain ou quelque chose de plus profond? Nos autorités semblent complètement impuissantes face à l'émergence de la violence. On assiste à une déchirure du tissu social, à travers laquelle s'infiltre la violence. « L'histoire a gardé le souvenir des révoltes rurales, elle pourrait connaître des révoltes urbaines, (...) si l'on n'y prenait pas garde ¹⁷. » Des réflexes de peur – mauvaise conseillère – s'ensuivent chez de nombreux citoyens qui le manifestent lors de votations ou d'élections.

En Suisse, dans la foulée de l'« affaire des fiches ». les enquêteurs, contrairement à leurs collègues français, se sont vus interdire les écoutes téléphoniques qui apparaissent pourtant comme un moyen efficace de pénétrer des réseaux mafieux. Ils restent donc aveugles et sourds, ce qui pourrait prédestiner notre pays à devenir un « bouillon de culture », d'autant plus que nos vingt-six procédures pénales et les possibilités de recours ne simplifient pas les choses. On en arrive à plaindre le procureur de la Confédération, Madame

Carla Del Ponte, et ses services!

Interrogés sur le danger que représente le crime organisé, le conseiller national genevois Gilles Petitpierre y voit une « situation de guerre », tandis que son collègue neuchâtelois, Thierry Béguin, parle d'une « tumeur qu'on peut circonscrire chez nous, mais pas dans les pays de l'Est et qui risque de menacer la démocratie elle-même. » Puissent-ils convaincre leurs collègue des Chambres fédérales qu'il faut donner les movens indispensables pour que notre politique de sécurité prenne aussi en compte la menace mafieuse.

(Fin)

H. W.

¹⁷ Claude Raffestin : « Nouveau lieu de la peur, la ville sécrète des Letten », 24 Heures, 1^{er} octobre 1994.



RMS N° 10 — 1995